

L'birondelle

Bulletin d'informations de la commune de Bernadets

Edité par la Mairie

Gros Plan

A VOTRE SERVICE

Dans le dernier numéro de L'Hirondelle, nous vous avions présenté les nouveaux locaux de la miroiterie Maillot, ainsi qu'annoncé la création d'une entreprise par Jean-Louis Coy, pelliste à Bernadets. Mais qui sont exactement, les artisans et commerçants de notre commune ? Quels services proposent-ils ? Voici un petit tour d'horizon, version pratique.











DECORATEUR, PLAQUISTE

Gérard Crapeau,

impasse des Pommiers, Tél. 05.59.33.00.67.

ENTREPRISE DE BATIMENT

PNB Bâtiment, route du Luy, Tél.: 05.59.33.64.52. Rodrigues Jean, 5 chemin Lahonde, Tél.: 05.59.33.01.84.

FLEURISTE

EARL Albert Fleurs.

20 chemin de Courrèges, Tél.: 05.59.33.47.03.

MIROITIER

Miroiterie Maillot.

chemin de Tauziet, Tél.: 05.59.33.07.45.

.

ENTRETIEN ESPACES VERTS

Société d'Exploitation Jardin Service, 27 chemin Lahonde, Tél.: 05.59.33.47.11.

FORGERON, FERRONIER

Carrau Simon,

20 chemin Conte, Tél.: 05.59.33.47.02.

PELLISTE

Coy Jean-Louis,

15 chemin Courrèges, Tél.: 05.59.12.01.78.

TRADUCTEUR

Anglo-file,

8 chemin Courrèges, Tél. 05.59.33.67.72.

NOUVELLE SALLE POUR LA RENTREE

En ce début juillet, c'est la dernière ligne droite pour les travaux de la nouvelle salle multiactivités qui sera mise en service dès la rentrée, en attendant les aménagements des abords et de la route départementale en 2004. Nous présenterons en détail dans le prochain numéro de L'Hirondelle, ce bel outil de travail dédié à la dizaine d'associations du village. (Voir en page 3)



Respect

Pour la deuxième année consécutive, je me vois contraint d'attirer votre attention sur un manque de civisme à l'approche de l'été. Entre les tontes tardives, les feux de jardins et le manque d'entretien de certaines propriétés, les plaintes se succèdent à la mairie.

Voilà pourquoi j'insiste sur votre coopération pour que Bernadets reste un village tranquille et agréable, où il fait bon vivre.

Des excès de vitesse se multiplient, notamment chemin Deous Hours, où les riverains sont excédés.

J'envisage donc de solliciter la gendarmerie de Morlaàs afin de placer certaines routes communales et départementales sous contrôle de radars. Voilà les chauffards avertis...

Plusieurs limites ont été dépassées, y compris du côté de l'école, où de nouvelles dégradations se sont produites durant les vacances de Pâques. On a déploré : des caches électriques enlevés, des plaques de regards déplacées, des tuyauteries percées.

Pire, l'arbre de la liberté, planté en 1989, pour commémorer le bicentenaire de la Révolution, a fait l'objet de saccages caractérisés...

Le jardin potager des maternelles a été piétiné: des plants de salades et de tomates ont été arrachés. De tels agissements sont inacceptables et feront désormais l'objet de poursuites.

S'Il est désagréable pour un maire de se transformer en gendarme, je me trouve dans l'obligation de prendre des dispositions pour veiller à un plus grand respect des règles de vie en société, me semble-t-il un peu négligées ces derniers temps.

Tout en vous recommandant la plus grande prudence pour vos vacances, je vous souhaite de passer une excellente saison estivale.

Jean HEUGA



VŒUX AUX ASSOCIATIONS

Comme de coutume, la municipalité a convié chaque association à la traditionnelle soirée des voeux, durant le mois de janvier. A cette occasion, Monique Massé fut mise à l'honneur par ses anciens collègues du Conseil municipal. Le maire Jean Heuga a rendu un vibrant hommage à celle qui sera restée sept ans son adjointe, contrainte de démissionner pour raisons personnelles.

C'est couverte de fleurs que Monique, accompagnée de son époux Francis, a regagné son nouveau lieu de résidence sur le bassin d'Arcachon. Nous lui souhaitons d'y couler des jours heureux.

GRUYOUS TOUSTEM

Le 13 mars dernier, le club des Aînés Ruraux fêtait ses 20 années d'existence. C'est autour d'un bon repas concocté par Mémène, dans la salle des Abénakis, que 80 convives s'étaient retrouvées. Journée festive et bonne ambiance à l'ordre du jour.

Du 25 au 31 mai, un séjour aux lles Baléares avec transports en car jusqu'à Barcelone, traversée en bateau jusqu'à Palma, suivi d'un agréable séjour avec de nombreuses visites quidées.



Le 21 juin, voyage d'un jour avec nos amis de St Armou dans le Pays Basque espagnol avec la visite du sanctuaire de St Ignace de Layola.

Le 5 juillet détente avec grillades à midi à St Castin, salle des Abénakis, avant d'affronter l'été

TENNIS DE TABLE

Après une première phase un peu difficile, qui s'était soldée par une descente de l'équipe fanion, les pongistes bernadétois se sont bien repris pour terminer la saison en beauté.



Le forum des associations

Quatre équipes étaient engagées dans le championnat, en voici les résultats :

Bernadets 1, avec une seule défaite de justesse à Biron 11 à 9, retrouve sa place en régionale 3 pour inaugurer l'an prochain la nouvelle salle.

Bernadets 2, malgré de nombreuses défections, décroche une très honorable 5ème place de la poule A de départemental 2 et assure donc son maintien dans cette division pour la saison prochaine.

Bernadets 3, qui a dû puiser sur ses effectifs pour combler les défections des divisions supérieures, s'en tire néanmoins très honorablement en assurant également une bonne 5ème place en départementale 3 poule B.

Bernadets 4, enfin, obtient le meilleur résultat. Elle décroche le titre de champion de départementale 3 en se classant 1 ère de sa poule et en battant sans appel l'ASPTT de Pau (première de l'autre poule) lors de la journée des titres. Elle accède donc à la division supérieure. Bravo à cette équipe de jeunes pleins d'avenir, coachée de main de maître par Christian Sempé.

La saison 2003/2004 démarrera donc sous les meilleurs augures, avec une équipe en régionale 3, deux dans la nouvelle départementale 1 et une en départementale 2. A noter la mise en place par le Comité Départemental d'un championnat loisirs baptisé "Promotion D3", ouvert aux débutants titulaires de la "licence promo". Cette initiative permettra, nous l'espérons, à de nouveaux jeunes et moins jeunes qui hésitaient à passer à la compétition, de mettre le pied à l'étrier.

Un grand merci également à notre entraîneur breveté d'état Hooshang Zarmehrzamin pour le travail de qualité qu'il a fourni pendant toute la durée de la saison et qu'il continuera bien sûr à la rentrée prochaine. S'il est en grande partie à l'origine des bons résultats des équipes 3 et 4, c'est aussi grâce à lui que les quelques 30 jeunes du club ont tenu une excellente place dans les diverses compétitions qui leurs sont réservées :

En championnat jeune départemental, nos deux formations cadet finissent respectivement 2ème et 3ème sur les 16 équipes engagées. L'équipe minime, après avoir caracolé en tête toute la saison, n'obtient que la 5ème place à cause d'une défection pour blessure lors de la journée finale. Quant aux benjamins, ils terminent à une très bonne 3ème place. Tout ceci classe Bernadets, comme l'an dernier, au rand de " second meilleur club jeune " du département.

Dans le Critérium fédéral individuel, on peut noter les résultats honorables d'Alexandre Moureu et Rémi Partaix.

Les jeunes féminines ne sont pas en reste puisque Hélène Moureu et Hélène Lalanne ont été qualifiées pour représenter le département aux inter-comités les 31 mai et 1 er juin à Marmande.

Contacts: Pascal Deschamps au 05 59 33 04 19, Marc Troubet au 05 59 33 09 73 et Jean Lassalle au 05 59 68 92 63.

AMICALE LAÏQUE

Le cercle des amis de la musique s'agrandit à Bernadets : il y avait record d'affluence à la salle des fêtes pour la soirée cabaret du samedi 29 mars



C'est sans tarder qu'à 19h démarre cette édition 2003 de la fête-phare de l'Amicale Laïque, pour permettre aux 40 musiciens de l'association d'évoluer chacun leur tour devant le public nombreux venu les écouter et les encourager de leurs applaudissements.

Après une première partie de soirée présentée par les pianistes et les guitaristes débutants, l'entracte a marqué une pause : un apéritif offert par l'Association a réuni tous les participants et spectateurs, puis ont été servis les repas réservés et c'est dans uns ambiance festive que chacun a pu se restaurer.

Le concert a repris avec les élèves les plus confirmés qui ont séduit l'auditoire. Ils précédaient les deux groupes invités.

Nous avons retrouvé avec plaisir le groupe "Horizons" qui s'était déjà produit l'année dernière et dont la chanteuse Audrey Dürr est une ancienne élève de l'école de musique de Bernadets. C'est également la 2ème année consécutive que ce jeune groupe fait un passage remarqué au Zénith de Pau dans le cadre du Festival Lycéen. Le groupe a gagné en assurance et a élargi son répertoire. Ces jeunes ont été applaudis juste avant la prestation du groupe "2'35" récemment formé à l'occasion du Festival Mosaïka. On pouvait

COMMUNAUTE DE COMMUNES : le colme est revenu

Nous avions rappelé dans le dernier numéro de "L'Hirondelle", que plusieurs communes membres de la Communauté de Communes Luy-Gabas-Souye-Lées, avaient manifesté leur intention de quitter la structure intercommunale. Aujourd'hui, la situation s'est apaisée, et la Communauté de communes devrait s'agrandir avec l'arrivée de Baleix et de Bédeille.

Le point de conflit qui a agité la Communauté de communes, fut le budget voirie qu'elle ne pouvait plus assumer. La reprise en charge de la voirie communale par chaque village, avec un remboursement de dette à la clé, en a fait tousser plus d'un. Aujourd'hui, la politique intercommunale se déroule sur des bases plus saines.



· ECLAIRAGE PUBLIC

Et la lumière fut! L'éclairage de la partie réaménagée du centre-bourg a été mis en service en début d'année. Confié à la SPIE, ce programme porte sur un investissement d'environ 27 717 euros HT (181 811 francs), subventionné à hauteur de 12.960 euros (85.000 francs) par le syndicat d'électrification des Purénées-Atlantiques.

• ENFOUISSEMENT DES RÉSERUX DU CENTRE BOURG

Les liaisons aériennes électriques et téléphoniques ont disparu parallèlement à la mise en service de l'éclairage public. Concernant l'eau, le programme de renforcement et de déplacement par endroits du réseau a été pris en charge par le syndicat intercommunal d'adduction en eau potable des Luys et Gabas.

Concernant l'électricité et le téléphone, l'enfouissement des réseaux a été subventionné par le syndicat d'électrification des Pyrénées-Atlantiques et France Telecom qui fournissait gratuitement le matériel concernant l'aspect téléphonique. La commune a de son côté investi 45.734 euros (300.000 francs), obtenant une aide de 76.224 euros (500.000 francs) par les deux organismes précités pour un programme de l'ordre de

800.000 francs.

AMÉNAGEMENT DE LA R.D. 39

A ce jour : deux tronçons du centre-bourg ont été réaménagés et sécurisés par le conseil général en 2002, qui a investi 27.500 euros (1.803.881 francs) pour la mise en place notamment de deux déhanchements et d'un tourne à gauche. De son côté, la commune est intervenue pour financer des bordures. Ce programme de 20.000 euros (131.191 francs) qui concerne des travaux de sécurisation, était subventionné à 70 % par les amendes de police récupérées par le conseil général sur les contraventions.

D'ici la fin 2003 : l'entrée nord du village va être sécurisée, entre l'entrée du lotissement des Pervenches et la limite Bernadets-Saint-Armou.

Prochaine étape en 2004: la partie allant de la mairie à la nouvelle salle multi-activités, où trois plateaux ralentisseur seront aménagés, en plus de cheminements piétonniers.

· SALLE MULTIACTIVITÉS

La construction de la nouvelle salle multi-activités de Bernadets prend fin. Les travaux, programmés jusqu'à la fin mai, ont subi un retard de l'ordre d'un mois et demi, ce qui n'empêchera pas la mise en service pour la rentrée.

Le coût de la salle est estimé à 452.787 euros HT (2.970.000 francs), subventionné à hauteur de 190.562 euros (1.250.000 francs) par le Conseil général et l'État. Il faut noter que 70 % de ce subventionnement a été obtenue grâce à la spécialité sportive axée sur le tennis de table, de cette salle.

Le plan de financement de la commune comprend, outre les subventions, un emprunt de 152.449 euros (un million de francs) et l'utilisation de fonds propres (environ un million de francs).

· PLACE PUBLIQUE

Une subvention pour réaliser une place publique devant la nouvelle salle multiactivités a été obtenue de la part de l'État. De nouveaux moyens de subventionnement ont été proposés par le Conseil général. Le dossier a donc été repris et soumis au département afin d'être jumelé avec celui du réaménagement de la route départementale au niveau du centrebourg, ces deux réalisations étant étroitement liées. Nous en reparlerons plus en détail dans la prochaine édition de L'Hirondelle.

retrouver Yves Ducastaing à la guitare, son épouse Patricia au chant, accompagnés de Frédéric Moreau à la batterie et d'Emmanuel Le Mouton à la basse. La soirée a été clôturée en beauté au son des rythmes latino-jazz

ACCA / BALL-TRAP CLUB



Forts du succès du dernier ball-trap de printemps, les chasseurs et les tireurs bernadétois vous donnent rendez-vous pour le ball-trap d'été qui aura lieu les 16 et 17 août.

LES ANCIENS COMBATTANTS

Le 3 avril dernier, l'association des Anciens Combattants avait organisé une visite du camp de Gurs. L'histoire de ce site nous fût narrée avec précision et dextérité par un guide.

Nous pûmes nous rendre compte de ce qu'ont enduré les 59 600 internés qui passèrent dans ce camp pendant la 2ème guerre mondiale. Le transport en car fût pris en charge par l'association. 44 anciens combattants, veuves et sympathisants passèrent la matinée sur ce lieu de mémoire, avant de se diriger vers Susmiou, où un repas réconfortant nous attendait.

Le 8 mai, une nombreuse assistance des deux communes s'est retrouvée autour du monument aux morts de St Castin. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur était offert par les municipalités.



Le 1 er juin, à l'occasion de la fête locale, nous avons décoré de la croix du combattant M. Gérard Tessier, nous lui transmettons toutes nos félicitations.

LES PARENTS D'ÉLÈVES



Depuis Noël, l'APE est restée très active. Nous avons commencé la nouvelle année en organisant une soirée Galette des Rois.

A la mi-mars eût lieu le traditionnel Loto de l'école qui remporta un vif succès grâce à la participation de tous. Le contrat de l'aide maternelle Laure Pérez prit fin début mai. A cette occasion, un apéritif fût organisé par les parents, enseignants et personnel de l'école très touchés par ce départ. La collecte aura permis de lui offrir le cadeau qu'elle méritait après tant d'années passées au service de nos enfants.

Comme vous avez pu le constater, les parents d'élèves se mobilisent fortement pour le maintien du poste d'aide éducateur qui prend fin au mois de juin, ainsi que pour l'accueil des enfants dès 2 ans dans des conditions dignes du service public d'éducation. Nous tenons à alerter l'ensemble du village que ne plus accueillir les tout-petits pourrait conduire à la fermeture d'une classe et au démantèlement de notre école rurale à laquelle nous sommes très attachés.

Pour clore cette année scolaire, l'APE a organisé la fête de fin d'année avec spectacle des enfants, repas et animation l'après-midi.

COMITÉ DES FÊTES

En forme, les jeunes du Comité des fêtes! L'équipe présidée par Géraldine Soubies a proposé de joyeuses festivités, marquées notamment par un repas du village réunissant plus de 200 personnes.



LE SAVIEZ-VOUS ?

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité avait invité tous les nouveaux Bernadétois et Bernadétoises arrivés dans la commune depuis le début de l'année 2002, autour du verre de l'amitié dans le cadre des voeux aux associations. Elle a eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à M. et Mme Mauga qui se sont très bien intégrés à la vie du village.

Depuis leur arrivée, ils ont goûté à nombre d'animations proposées par les associations de Bernadets. Voilà qui fait plaisir.

TAXES COMMUNALES

Contrairement à la tendance d'augmentation des impôts locaux sur les communes de l'agglomération paloise, la municipalité de Bernadets avait envisagé une pause fiscale pour 2003. Les déboires de la Communautés de communes en matière de budget voirie et la dette que chaque commune s'est vue reversée à sa grande (et mauvaise) surprise ont modifié les données et les perspectives. Afin d'honorer le remboursement d'environ 45.000 euros (environ 300.000 francs) concernants les emprunts intercommunaux en matière de voirie, la commune de Bernadets a dû ellemême souscrire à un emprunt.

Etablissant un budget tenant compte de ce nouvel état de fait, le conseil municipal a voté une augmentation uniforme du taux des quatre taxes communales, la limitant à 3% (certaines municipalités, dans le même cas de figure, ont dû voter des augmentations de près de 10 %) A Bernadets, la taxe d'habitation est donc passée de 7,61% à 7,99%, le foncier bâti de 5,03% à 5,28%, le foncier non bâti de 27,31% à 28,68% et la taxe professionnelle de 9,11% à 9,57%.

ADSL, INTERNET A HAUT-DEBIT

Suite à la demande de plusieurs administrés, la municipalité de Bernadets avait contacté France Telecom afin d'accélérer la mise en place d'un central téléphonique assurant une couverture ADSL (Asymetric Digital Subscriber Line) sur la commune, afin d'accéder à Internet haut-débit.

La liste d'une trentaine de personnes intéressées a été fournie à france Telecom qui a vite tempéré les attentes de la commune. Faute d'aide des collectivités territoriales telles que le Conseil général et le Conseil régional, il semble que l'opérateur français ne soit pas prêt à moyen terme, à étendre sa couverture haut-débit sur le secteur de Bernadets. Une décision regrettable en espérant une nouvelle donne d'ici 2005.

POUR PASSER UN BON ETE

Comme chaque année, nous sommes contraints de rappeler quelques règles de bon voisinnage, à l'heure où les tontes et nettoyages de printemps peuvent déranger (un arrêté préfectoral interdit les tontes le soir après 19h30 ainsi que le dimanche après-midi). Plusieurs réclamations ont été portées en mairie.

Les déchets végétaux (pelouse notamment) ne doivent pas être brûlés sur place et encore moins jetés dans les fossés. Dans le cadre de l'intercommunalité, une déchetterie fonctionne à Morlaàs, chemin du basacle (Tél.: 05.59.33.65.93.), propre à recevoir les déchets en tous genres, notamment végétaux. Elle est ouverte du lundi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

ENTRETIEN DES PROPRIETES

Nous rappelons aux propriétaires d'habitations qu'ils sont tenus d'entretenir toute la végétation qui déborde de leur propriété. De nombreuses remarques désobligeantes concernant des envahissements de bordures de route ont été signalées en mairie.

Par ailleurs, les trottoirs sont souvent confondus avec des parkings. Ils doivent rester libres pour les piétons, comme plusieurs administrés nous l'ont rappelé. Heureusement, certains Bernadétois entretiennent remarquablement leur devant de porte. Qu'ils en soient félicités.

OCCUPATION DE LA SALLE DES FETES

Nous rappelons à chaque association, qu'un registre d'occupation de la salle des fêtes est tenu en mairie. Merci de veiller à réserver à l'avance, d'autant que dès septembre, la nouvelle salle multiactivités offrira trois modules: une grande salle et deux salles annexes.

NE PAS OUBLIER DE SE FAIRE RECENSER

Pour se faire recenser, les jeunes, filles et garçons, atteignant l'âge de 16 ans doivent se présenter à la mairie, munis du livret de famille. Cette démarche est obligatoire : sans le certificat remis à cette occasion, leurs dossiers d'inscriptions aux examens ou au permis de conduire seront retardés.

BRAVO



Champions: Tandis que l'équipe fanion de Bernadets Tennis de Table retrouve sa place au niveau régional, la quatrième équipe du club rouge et noir a décroché le titre en Départementale 3. Bravo à ces jeunes, invaincus en 2003 et champions départementaux, ils font honneur au village.

TO:

Gérard Tessier médaillé :

Dans la cadre des fêtes patronales, Gérard Tessier a été décoré de la Croix du combat-

tant pour sa participation à la guerre d'Algérie durant laquelle, il assura une mission de 28 mais afin de ravitailler les troupes de l'armée française.

Tandis que le maire Jean Heuga rappelait son parcours, on pouvait noter la présence de Jean Lacoste, président de l'association des anciens combattants de Saint-Castin-Bernadets, André Laffitte, président départemental de la FNACA et Pierre Menjucq, ancien député et conseiller général. Toutes nos félicitations accompagnent l'heureux récipiendaire.

ETAT CIVIL

Naissance

William Jean-Denis Busse, le 6 mai

Décès :

Marie-Antoinette Marsaudon, veuve Vallat, le 5 février.

Marie Léonie Cazenave, le 9 mars.

La doyenne n'est plus

En ce premier trimestre 2003, Bernadets a perdu sa doyenne, Léonie Cazenave, qui s'est éteinte à l'âge de 93 ans. D'une personnalité discrète, elle occupait une place d'importance au foyer d'Elisa et Bernard Bersans, dévouée aux tâches ménagères et attachée à son jardin. A toute la famille Bersans, notamment Gérard ancien conseiller municipal et à son épouse Yvette conseillère municipale, nous renouvellons nos très sincères condoléances.

La rédaction de l'hirondelle

Responsable

Michel Dumora

1, lotissement du Parc - Impasse Les Hêtres.

Ont collaboré à ce numéro Marie-Hélène Sallaber Christian Sempé